

Fribourg, le 5 octobre 2020

Avant-projet de loi modifiant la loi sur la justice (LJ) et le code de procédure et de juridiction administrative (CPJA)

Prise de position du PLRF

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame, Monsieur,

Le PLRF a pris connaissance de l'avant-projet de loi modifiant la LJ et le CPJA. Il salue le fait que le Conseil d'Etat ait tenu compte des différentes motions concernant ces deux lois et que ces dernières aient été prises en compte dans le toilettage de la LJ et du CPJA.

Le PLRF n'a en conséquence pas de remarque à déposer sur ces objets et remercie le Conseil d'Etat pour sa proposition.

Nous vous remercions de nous avoir consulté et vous adressons, Monsieur le Conseiller d'Etat, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

AU NOM DU PLR.LES LIBERAUX-RADICAUX DU CANTON DE FRIBOURG



Sébastien Dorthe
Président



Savio Michelloù
Secrétaire général

Contacts :

- Antoinette de Weck, députée
- Sébastien Dorthe, député, président du PLRF

Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65